

TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
En cas de vacances interrompues, prévenez la police municipale ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

E-mail : Tél. mobile :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE

Du (JJ/MM/AAAA) : au (JJ/MM/AAAA) :

RÉSIDENCE À SURVEILLER

Adresse (soyez le plus précis possible) :

.....

Type de résidence : Maison Appartement (dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes)

Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment : Étage :

Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme : Non Oui > Précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom : Prénom :

Tél. mobile : Tél. fixe :

Code postal : Ville :

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? Non Oui

RENSEIGNEMENTS UTILES

Lieu de vacances - Code postal : Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence ? Non Oui

Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Oui, à cette adresse électronique :

Autre renseignement (à préciser si besoin) :

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date :

Signature :

Conseils utiles :

- faites relever le courrier de façon régulière
- simulez une présence (lumière, radio...)
- donnez les clés à une personne de confiance
- transférez votre ligne téléphonique
- demandez à vos voisins de signaler rapidement toute anomalie, toute personne ou tout véhicule suspect à proximité de votre habitation, en donnant le plus de détails possible



POLICE MUNICIPALE

Espace de la Libération • 13210 Saint-Rémy-de-Provence • Tél. 04 90 92 58 11 • accueil.pm@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android